

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

## dirve 02

*Déploiement d'une Infrastructure de Recharge publique pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables*



## SOMMAIRE

2022 en chiffres P.3

Le réseau DIRVE 02 P.4

DIRVE 02 : Evolutions P.5 et P.6

DIRVE 02 : Mode d'emploi P.7



# 2022 en chiffres

---

## Dans l'Aisne, sur le réseau DIRVE 02 :



**28 437** recharges effectuées en 2022 en augmentation de plus de 18 679 recharges, par rapport à 2021.



Ce qui représente **528,16 MWh** de consommation.



**143 bornes** installées dans tout le département.



**3h34** : le temps moyen d'une charge.



**70** communes sont équipées d'une ou plusieurs bornes de recharge.



**2 640 788 km** parcourus : ce qui représente **66** fois le tour de la terre.

## En France :



**346 865** : le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables neufs immatriculés en 2022, soit une hausse de 26,1 % par rapport à 2021.\*



**82 107** points de recharge en 2022, classant la France 3<sup>e</sup> dans le top 5 européen\*.

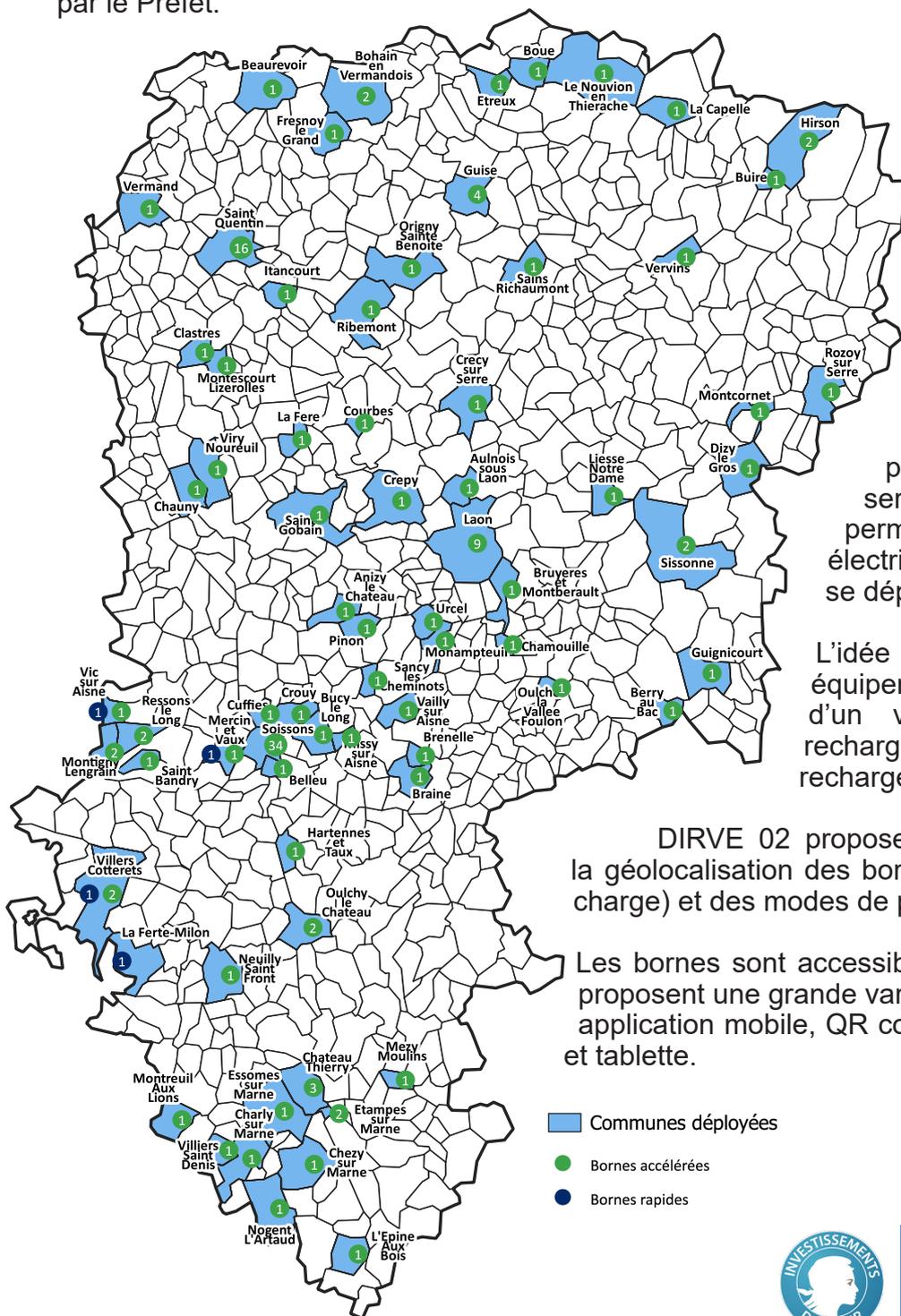
\*Source : Avere France

# Le réseau DIRVE 02

Le déploiement d'un réseau de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été effectué dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir avec les collectivités locales volontaires.

En 2022, le département de l'Aisne comptait 143 bornes (dont 4 bornes rapides) de recharge publiques réparties dans près de soixante-dix communes.

Courant 2022, l'USEDA a décidé d'élaborer un Schéma Directeur d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) afin de mieux identifier les besoins futurs et apporter une réponse cohérente et structurée. La réfaction au niveau des raccordements des nouvelles bornes et l'obtention de financement sont conditionnées à l'établissement d'un SDIRVE et de sa validation par le Préfet.



Ce SDIRVE permettra de définir les priorités, planifier le déploiement des nouvelles bornes IRVE et le volume de bornes à déployer. L'étude est en cours.

Elles sont accessibles à toutes les personnes disposant d'un véhicule électrique et qui souhaite se recharger en toute autonomie.

Elles sont placées, de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics afin de permettre aux utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de se déplacer en toute sécurité.

L'idée est d'offrir aux utilisateurs un équipement qui facilite l'usage quotidien d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable grâce à un temps de recharge court.

DIRVE 02 propose de nombreux services tels que la géolocalisation des bornes, leur disponibilité (libre ou en charge) et des modes de paiement différents.

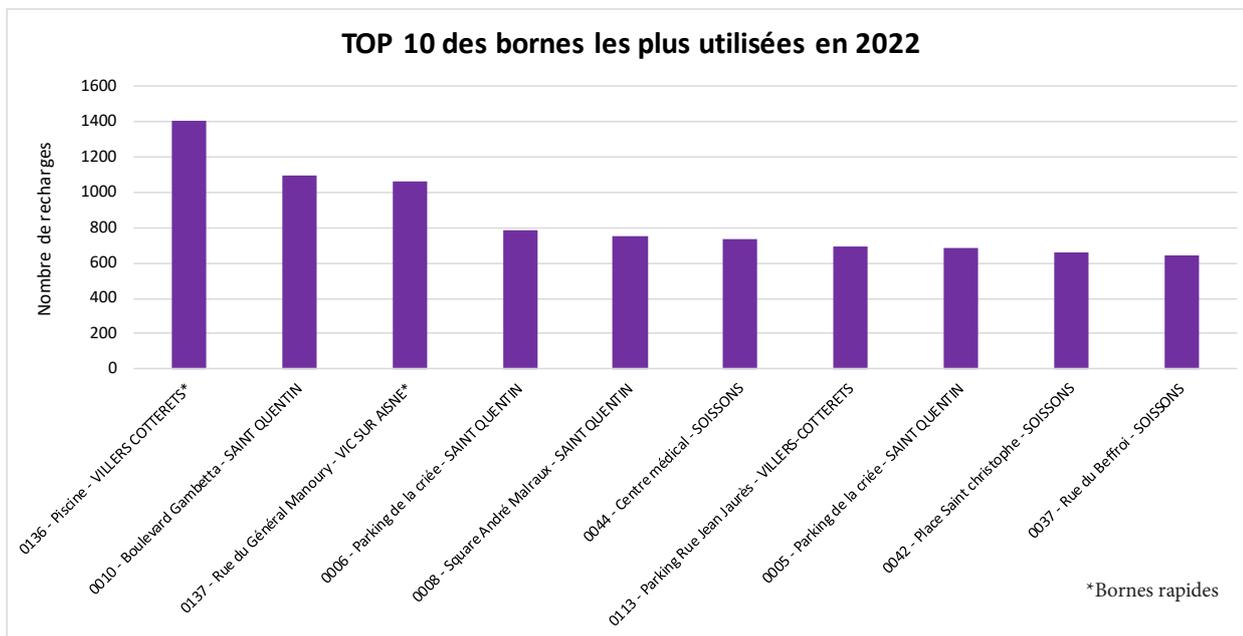
Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement et proposent une grande variété de moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette.



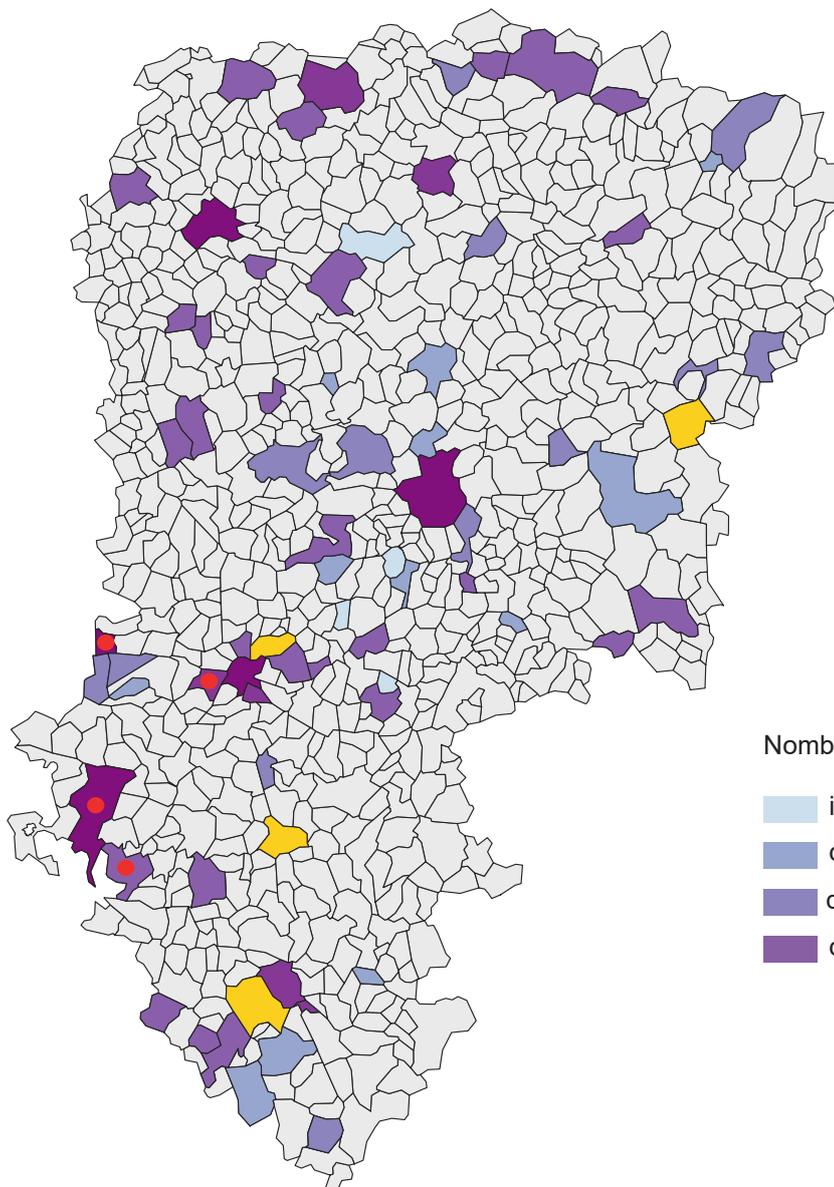
Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME

# Evolutions 2022

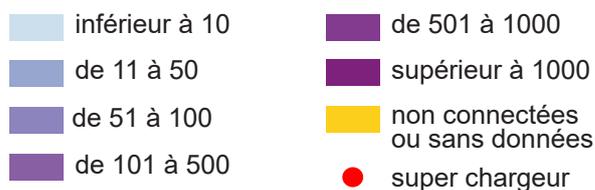
## TOP 10 DES BORNES DE RECHARGE LES PLUS UTILISÉES EN 2022



## NOMBRE DE CONNEXIONS / SESSIONS DE CHARGE 2022



Nombre de connexions / sessions de charge en 2022

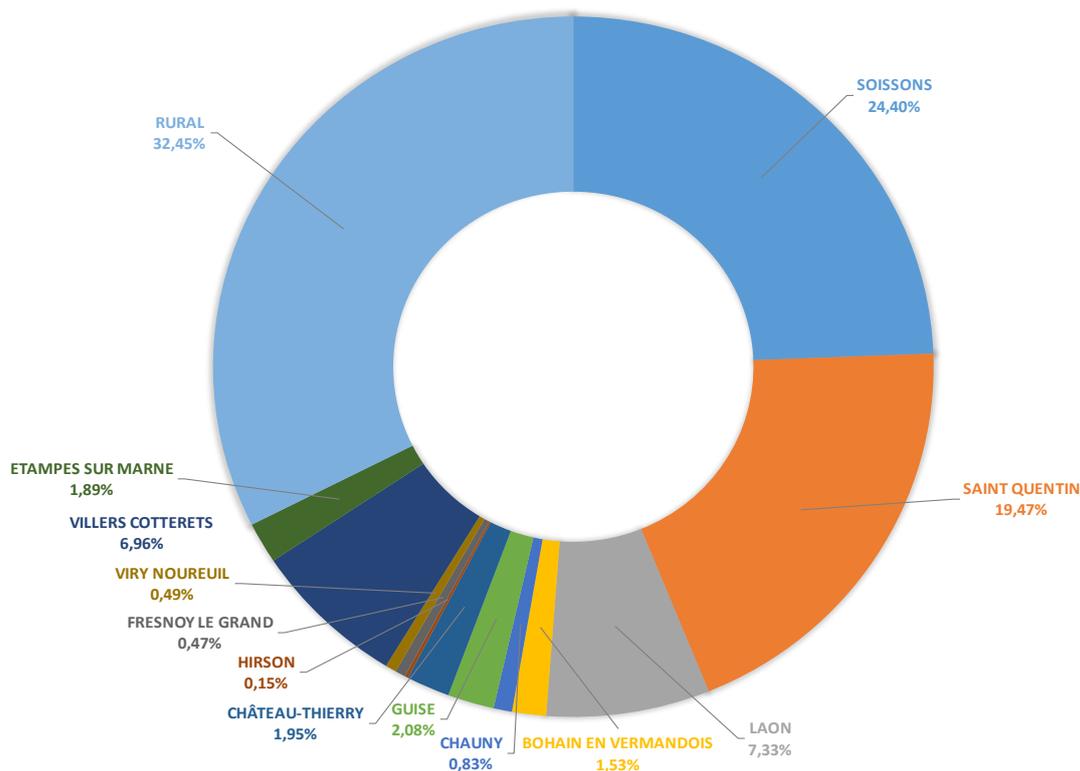


# Evolutions 2022

En 2022, il y a eu 28 437 recharges pour 528,16 MWh. Le nombre de recharges et les consommations ont pratiquement triplé en 2022 par rapport à 2021, s'expliquant en partie par l'augmentation du volume des ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables en 2022.

Les bornes les plus utilisées se trouvent dans les communes à fortes densités de population (Saint-Quentin, Soissons, Laon, Villers-Cotterêts, Guise, Bohain-en-Vermandois et Château-Thierry), Des communes moins denses, voire rurales ont vu leur nombre de connexions augmenter (Belleu et Vic-sur-Aisne). A noter que sur les communes de Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts, la majeure partie des recharges est réalisée sur les bornes rapides.

## RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS EN %

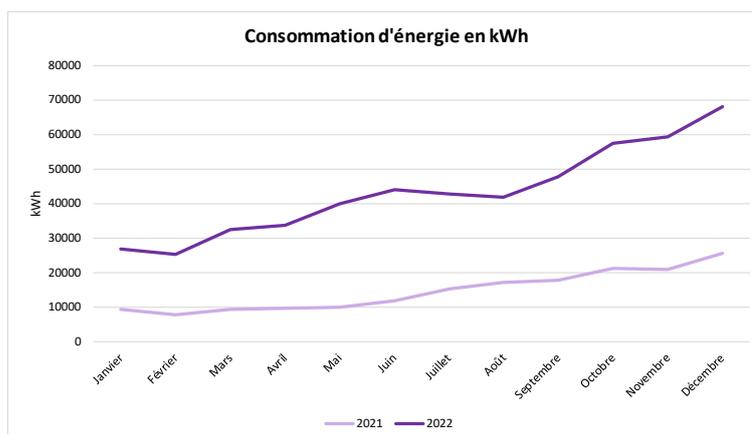


Nous constatons que le tiers des recharges est réalisé sur les communes rurales, malgré que ces habitants effectuent principalement leurs recharges au domicile.

Le ratio de recharge le plus important se situe sur la commune de Soissons qui représente 24,4% des consommations globales et 36,12% des consommations sur les communes urbaines.

Les recharges sur les bornes de Saint-Quentin représentent environ 19,5% des recharges globales et 28,9% des recharges sur les communes urbaines. Les recharges sur la commune de Laon représentent environ 7% des consommations globales et environ 11% des consommation sur les communes urbaines.

## ÉNERGIE (kWh)



# Mode d'emploi

## COMMENT UTILISER LES BORNES DE RECHARGE ?

### ÉTAPE 1 :

 Brancher **en premier** la prise côté voiture



**S'identifier** : Avec le badge (disponible sur [www.freshmile.com](http://www.freshmile.com))

OU

Avec l'application mobile Freshmile Charge

OU

En allant sur le lien [xfm.fr](http://xfm.fr)

OU

En scannant le QR Code sur la borne



Sélectionner et choisir la prise



Brancher la prise côté borne

### TEMPS DE CHARGE :



30 minutes de charge = 50 km d'autonomie\*

#### Combien coûte une recharge ?

*Un exemple avec un opérateur :  
La facturation s'effectue à la minute  
avec l'opérateur Freshmile\*\*.*

*Tarif public TTC par tranche de puissance de 15 min :*

*De 0 à 4kVA : 0.20€*

*De 4 à 8kVA : 0.40€*

*De 8 à 22kVA : 1.10€*

### ÉTAPE 2 :



**Arrêter la charge** : Mettre fin à la charge grâce au smartphone ou au badge



Débrancher **en premier** côté borne, puis côté voiture

### LE PAIEMENT :

**Non abonné** : Paiement à l'acte grâce au paiement mobile (procédure indiquée sur la borne)

**Abonné** : Paiement avec le badge à créditer sur <https://mon.freshmile.com> 

*Pour connaître les tarifs de recharge rendez-vous sur [useda.fr](http://useda.fr)  
ou auprès de votre opérateur de mobilité.*

**\*\* Le réseau DIRVE 02 est également accessible via d'autres opérateurs. Tout utilisateur peut se renseigner auprès de son opérateur afin de s'assurer de la comptabilité avec le réseau et connaître les prix pratiqués.**

**Numéro d'assistance : 03 10 00 23 23 (7j/7 - 24h/24)**

\* Varie selon le modèle de véhicule



acteur de la mobilité électrique

ZAC Champ du Roy, Rue Turgot - CS 90666 - 02007 LAON CEDEX  
Tél. : 03 23 27 15 80 - [www.useda.fr](http://www.useda.fr)



[facebook.com/useda02](https://facebook.com/useda02)



[@useda02000](https://twitter.com/useda02000)